
N° 17 – Semaine du 26.04 au 02.05.2021

Billet d’humeur : l’affaire Sarah Halimi

Tout d’abord rappelons les faits dans toute leur horreur. Sarah Halimi était un médecin à la retraite. Elle vivait dans une HLM à Belleville et était la seule Juive habitant l’immeuble. Depuis un certain temps, elle avait peur d’un de ses voisins qui la traitait de ‘sale Juive’. C’est cette même personne, Kobili Traoré, un musulman d’origine malienne de 27 ans, qui a battu et torturé dans la nuit du 4 avril 2017 Sarah Halimi (65 ans) avant de la défenestrer tout en hurlant ‘Allahou Akbar’. Pendant ce temps, les policiers appelés par les voisins se trouvaient derrière la porte, attendant des consignes de leur chef ainsi que le renfort d’autres policiers. Les policiers ont entendu les hurlements de douleur de Sarah Halimi, le bruit des coups assénés mais ils ne sont pas intervenus, n’ont pas enfoncé la porte pour porter secours à la malheureuse victime.

Tels sont les faits mais les autorités ont hésité pendant des mois avant de qualifier cet acte barbare d’antisémite. La raison de cette attitude est peut-être à rechercher dans le souci de ne pas stigmatiser les Musulmans dans un pays fortement secoué par les nombreux attentats et autres actes terroristes que connaît la France depuis 2015 ainsi que dans l’exode massif des Juifs français pour Israël. Mais les choses se sont encore envenimées quand la Cour de cassation a confirmé l’irresponsabilité pénale du meurtrier de Sarah Halimi pour abolition du discernement au moment des faits en raison de la consommation de drogues.

La famille de Sarah Halimi ne peut évidemment accepter cet arrêt. Elle veut saisir la Cour européenne de Justice à Strasbourg ainsi que la justice israélienne. En effet, le droit pénal israélien prévoit que lorsque la victime est juive et que le crime est de nature antisémite, la justice israélienne est compétente, quel que soit le pays où se sont produits les faits. Toutefois, la démarche n’a pas de grandes chances d’aboutir car la France n’extrade pas ses ressortissants.

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d’ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires :

IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1- titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque:
Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach - **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

L'affaire Sarah Halimi montre de manière terrifiante ce que de nombreux Juifs tant en France que dans d'autres pays européens subissent depuis de nombreuses années. On parle beaucoup de l'antisémitisme mais on ne fait pas grand chose pour l'endiguer, en tout cas rien qui puisse donner aux Juifs le sentiment qu'ils sont en sécurité. Certes, ces derniers jours de nombreux citoyens français juifs, chrétiens et musulmans ont manifesté pour protester contre l'arrêt de la Cour de cassation. Cela met du baume au coeur mais cela ne ressuscitera pas Sarah Halimi pas plus que cela ne conduira à un procès permettant de punir l'assassin. Or, l'absence de procès est non seulement une insulte au chagrin de la famille Halimi mais également un signal d'impunité possible pour d'autres crimes similaires. Un signal montrant qu'au 21ème siècle on peut impunément tuer une femme juive pour peu qu'on se soit shouté auparavant. Un signal montrant également qu'un pays comme la France n'est pas en mesure de protéger sa population juive ni au moyen de mesures préventives ni au moyen de condamnations sévères.

Il reste encore bien des choses à améliorer en Israël et la vie n'y est pas toujours facile, loin de là, mais une affaire comme celle de Sarah Halimi aurait bénéficié d'un tout autre traitement. Tout d'abord la police, les media, l'opinion publique auraient réagi de manière totalement différente. Et il est infiniment triste et regrettable que dans une mesure croissante seul l'Etat hébreu se préoccupe de protéger la population juive.



Sarah Halimi est morte parce qu'elle était Juive (photo : SIMON WIESENTHAL CENTER)

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires :
IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1- titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque:
Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach - **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

Autres informations :

La famille de Sarah Halimi saisit la justice israélienne (en anglais)¹, JPost
<https://www.jpost.com/diaspora/antisemitism/sarah-halimis-family-lawyers-take-complaint-to-israel-courts-666138>

Redémarrage de l'économie : les jeunes salariés ne reprennent pas le travail

Les mesures d'aide en faveur des salariés particulièrement touchés par la pandémie fonctionnent-elles trop bien ? On pourrait le penser à la lecture d'un rapport du Jobcenter. Bien qu'en mars le taux de chômage soit tombé à 8,9 pour cent, le nombre de jeunes ayant repris le travail est resté pratiquement inchangé. Les personnes au-dessous de 34 ans représentent encore 47,4 pour cent des chômeurs. Avant la pandémie, ces chômeurs travaillaient essentiellement dans les secteurs de la gastronomie, de l'hôtellerie et de l'événementiel. D'après les informations du Bureau des statistiques, Israël proposait en mars dans ces secteurs 112 500 postes, soit un chiffre record.

Les allocations chômage attribuées dans ces métiers particulièrement touchés par la pandémie sont pratiquement identiques aux salaires perçus et, étant donné que les aides ont été prolongées jusqu'à fin juin, de nombreux jeunes chômeurs ne voient pas l'utilité de reprendre immédiatement le travail.

Pour certains Israéliens, la pandémie a eu des répercussions positives. Le travail à domicile ou télétravail a conduit un nombre croissant d'ultra-orthodoxes à être actifs dans le secteur de la haute technologie. D'après une enquête de l'institut Askaria en coopération avec Kama-Tech et IATI-Israel, le nombre d'ultra-orthodoxes dans les bureaux a sensiblement augmenté. Les hommes ultra-orthodoxes sont encore très mal intégrés au monde du travail et le secteur de la haute technologie manque cruellement de main-d'oeuvre. D'après Moshe Friedman, cofondateur et PDG de Kama-Tech, il serait possible de créer des synergies. „Dans la crise de main-d'oeuvre que nous traversons actuellement, nous estimons qu'à long terme les ultra-orthodoxes travaillant dans la haute technologie offrent un énorme potentiel de croissance à l'économie israélienne“.

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires :
IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1- titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque:
Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach - **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**



Les restaurants sont pleins, comme ici sur la plage Hilton de Tel-Aviv, mais le pays manque de travailleurs (photo : KHC).

Autres informations :

Les jeunes demandeurs d'emploi ne veulent pas reprendre le travail (en anglais), Times of Israel

<https://www.timesofisrael.com/enjoying-unemployment-benefits-young-israelis-choose-not-to-go-back-to-work/>

Davantage d'ultra-orthodoxes dans la haute technologie (en anglais), JPost

<https://www.jpost.com/israel-news/remote-work-will-bring-more-ultra-orthodox-to-hi-tech-survey-666286>

Première arbitre ouvertement transgenre en Israël

En Israël également, le football est une affaire d'hommes avec tout ce que cela implique. Certains fans de clubs comme le „Beitar Yerushalayim“ sont connus pour leur hooliganisme et leur extrémisme. Il est donc d'autant plus remarquable que, pour la première fois, une arbitre transgenre, Sapir Berman anciennement Sagi Berman, soit sur le terrain pour arbitrer les jeux importants.

Berman est connue en Israël comme une arbitre de premier rang mais elle a dû récemment lever le pied en raison des nombreux traitements hormonaux auxquels elle a dû se soumettre dans le cadre de son changement de sexe. Des rumeurs couraient depuis longtemps sur le fait qu'un des principaux arbitres des matchs en

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires :
IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1- titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque:
Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach - **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

première division était en train de changer de sexe. Sapir Berman (27 ans) va communiquer officiellement sur le sujet pour la première fois lors d'une conférence de presse. La fédération israélienne de football a exprimé son soutien total à Sapir Berman et déjà contacté l'Union des fédérations européennes de football et la FIFA pour débattre de la meilleure façon de soutenir les arbitres transgenres. pour débattre de la meilleure façon de soutenir les arbitres transgenres.



Un journaliste sportif a publié un post sur l'arbitre transgenre Sapir Berman (photo : capture d'écran Twitter).

Autres informations :

Première arbitre transgenre en Israël (en anglais), JPost

<https://www.jpost.com/israel-news/sports/sapir-berman-becomes-israels-first-transgender-soccer-referee-666307>

Vos interlocuteurs :

Rédaction : Katharina Höftmann. Elle a travaillé pour le bureau de la dpa à Tel-Aviv et pour WELT ONLINE. Actuellement, elle travaille comme journaliste indépendante et comme auteure. E-mail : hoeftmann.k@gmail.com

Traduction française : Jeannette Milgram, Netanya

Responsable projet pour le comité directeur du GIS : Jacques Korolnyk; e-mail : jacques.korolnyk@israel-schweiz.org.il

Contact pour les lecteurs francophones : Yves Darmon; e-mail : Yves.darmon@israel-suisse.org.il

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires :
IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1- titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque:
Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach - **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

Pourquoi cette newsletter ?

Le service d'information du Groupe ISRAEL-SUISSE (GIS) vous renseigne sur des sujets passionnants généralement ignorés par la presse internationale. Par ailleurs, ce service vous propose un rapport mensuel complet sur des thèmes variés dans les secteurs suivants : arts et culture, sciences et recherche, santé et médecine, économie et finance, énergie et environnement, société et divers. De plus, le GIS aide les journalistes dans leurs recherches et leur fournit des compléments d'information sur les sujets qu'ils souhaitent aborder.

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires :
IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1- titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque:
Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach - **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

